

Appel de l'Assemblée des représentants des EHPAD du 14 janvier 2021



50 représentants d'EHPAD publics- privés réunis en assemblée le 14 janvier 2021 ont fait le constat de la situation dans les EHPAD. Premières victimes de l'épidémie de COVID les résidents et les personnels des EHPAD ont fait les frais lors de la 1^{ère} vague du manque de moyens, tant humains que matériels.

- pas de masques
- pas de gel hydro alcoolique
- pas ou peu de gants, EPI (équipement de protection individuelle)

La pénurie de personnel a été mise en évidence par cette crise, ce qui a même imposé à des agents positifs, mais asymptomatiques, voir malades de venir travailler. Le personnel considère qu'il a été mis en danger par les conséquences d'une politique criminelle de contrainte budgétaire imposée par les pouvoirs publics. Sans oublier que certains directeurs ont sciemment camouflé l'ampleur des contagions, sans même organiser de tests pour les résidents et le personnel.

Contrairement à ce que le Gouvernement avait promis suite à cette première vague, force a été de constater que rien n'a été fait, les effectifs restent insuffisants. La prime COVID et ses conditions d'application ne faisant que renforcer le mécontentement.

Aujourd'hui en pleine 2^{ème} vague, après avoir été reconfinée, la population fait l'objet d'un couvre-feu. Dans certains EHPAD, les personnels et les résidents sont chaque semaine, soumis à des tests PCR, ce qui alourdit la charge de travail

L'incurie des gouvernements successifs a pour conséquence :

- de moins en moins de places dans les structures,
- la poursuite des projets de suppression d'établissement (3 déjà dans le département),
- -un certain nombre de chambre ne sont pas occupées dans des EHPAD, pour des raisons d'insalubrité, certains établissements étant en attente de reconstruction depuis des années...
- pas assez de personnel, et de plus en plus de difficultés à recruter car nos métiers sont de moins en moins attractifs, malgré les augmentations du « Ségur » dans la Fonction Publique Hospitalière, Territoriale et dans la Santé Privée !

Pour faire face à ce manque de candidatures, le ministère vient de finaliser une instruction pour mettre en place des formations de 70 heures ou 10 jours, permettant aux Agents de service hospitaliers qualifiés volontaires de se substituer aux Aides-soignants sans rémunérations supplémentaires, avec tout au plus, avec la possibilité de se présenter dans les Instituts de Formation d'Aide soignants plus facilement .

La propagande gouvernementale martèle tous les jours les appels à se faire vacciner, mais dans les faits, des vaccins, il n'y en a pas assez !

Le constat est fait, le Gouvernement continue de naviguer à vue et de nous mentir !

Pour que nous puissions enfin avoir satisfaction de nos revendications :

- Prime grand âge pour tous ASH, AS, Public et Privé
- 1 agent pour 1 résident,
- Des moyens pour accueillir dignement les résidents,
- Abrogation du jour de carence ou prise en charge par l'entreprise
- Prise en charge intégrale des tests PCR
- Augmentation des effectifs en lien avec l'augmentation de la charge de travail

Les représentants des EHPAD réunis ce jour considèrent qu'une mobilisation d'ampleur est nécessaire pour que nos revendications aboutissent, comme ça a été le cas lors de récentes mobilisations dans le cadre de la grève à Saint Nicolas, au centre de la main , à Champtoceaux....

C'est pourquoi l'ensemble des représentants des établissements du public et du privé réunis ce jour s'adressent à l'ensemble de leurs collègues du Départements, de la Région, et à toutes les autres Organisations Syndicales pour préparer une initiative dont la forme reste à déterminer, en direction des pouvoirs publics.

Pour ce faire une réunion, des représentants des EHPAD et de l'ensemble des organisations syndicales du département, se réunira le 9 février pour préparer les conditions du rapport de force.